



N° 6/2006/2007

Composé et Imprimé par le SNUipp Finistère  
113 route de Pont-L'Abbé 29000 QUIMPER  
Dir. P. MADEC CPPA 03 10S07227  
☎ 02 98 53 76 77 OU 02 98 53 72 34  
FAX : 02 98 55 55 14

*infos*

e.mail : [snu29@snuipp.fr](mailto:snu29@snuipp.fr) Le 2 Janvier 2007  
Notre site : <http://29.snuipp.fr>

## PARIS SAMEDI 20 JANVIER MANIFESTATION NATIONALE



Le gouvernement et son ministre de l'Education Nationale attaquent sévèrement l'école maternelle, se moquent des directeurs d'école, remettent en cause l'ISSR, introduisent la précarité dans les écoles, alourdissent les effectifs dans nos classes, ne donnent pas aux départements les moyens d'organiser les remplacements, de lutter contre l'échec scolaire, d'avoir une véritable formation continue, et je préfère ne pas parler des salaires, cela serait mesquin !

Mais que fait donc le syndicat ?

Devant l'ampleur des attaques, le SNUipp et la FSU ont estimé qu'ils ne pouvaient pas rester l'arme au pied attendre la suite des événements, qu'il était grand temps de dire à ce gouvernement que ça suffit. Notre rôle de syndicat est aussi de montrer à tous les candidats à la présidentielle qu'on ne peut pas s'attaquer impunément à l'école publique et à ses personnels, il vous invite à venir le dire haut et fort le

**Samedi 20 janvier à Paris**



PRESSE

Dispensé de timbrage **QUIMPER CTC**


SNUipp29 INFOS  
113 route de Pont L'Abbé  
29000 QUIMPER

Déposé le 04/01/2007

**P**

**P R E S S E**

DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE** 



*Nous vous souhaitons à tous  
une bonne et heureuse année  
2007*

**Sommaire** : P1 : Edito ; P2 : CAPD Promotions ; Rassemblement à l'IA P3 : Audience intersyndicale à l'IA  
P4 : Manifestation nationale : inscriptions, souscription

# CAPD du 19.12.06

## 1. Avancement des instituteurs et professeurs des écoles :

En déclaration préliminaire, le SNUipp a rappelé une nouvelle fois le manque d'équité pour les enseignants dans leur déroulement de carrière soumis aux aléas de la vie professionnelle : concours interne ou pas, inspection au mauvais moment, ou parfois même une inspection défavorable quand les pratiques du maître ne correspondent pas à la tendance en vigueur. Une fois de plus, nous avons revendiqué la disparition de la note dans les barèmes. Cette année, après la suppression de l'actualisation automatique de la note, le barème ne prend en compte que la dernière note d'inspection, au mieux un demi-point ou un point supplémentaire en cas de retard d'inspection. Dans les deux cas cela se traduit par une régression pour les collègues concernés car avec un barème inférieur ils n'obtiennent pas la promotion qu'ils auraient pu espérer avec l'ancien système.

## 2. Questions diverses :

**Maîtres référents** ⇒ Suite à un courrier adressé à l'IA par six maîtres référents du secteur nord (copie au SNUipp), nous demandons à l'Inspecteur de nous informer sur les conditions d'installation matérielle de ces enseignants. D'après l'IA, si la mise en place se fait lentement, les problèmes se résolvent peu à peu, une seule situation sur le secteur de Landivisiau n'est pas encore définitivement réglée. Les frais de fonctionnement sont payés sur le budget Education Nationale et non par la MDPH comme prévu à l'origine. Une négociation est en cours avec le président de la MDPH.

**Langues vivantes** ⇒ Les crédits de l'IA ne permettront pas à la rentrée 2007 d'employer des intervenants extérieurs. Il faudra utiliser davantage les ressources au sein des écoles, maîtres habilités, T1 (70 de plus). Il est envisagé de flécher des postes fractionnés. Nous avons souligné le danger de cette mesure car elle condamnerait ces enseignants à n'enseigner que des langues vivantes. Attention aussi pour les collègues ayant un faible barème et ne possédant pas l'habilitation, il leur sera de plus en plus difficile de trouver un poste.

**Remplacements** ⇒ Suite à la situation catastrophique que nous avons connue en cette fin de trimestre, l'IA proposera des mesures nouvelles pour la rentrée 2007, mais à budget constant :

- augmentation du nombre de remplaçants. En ponctionnant sur quelle catégorie ? Les postes en maternelle, sans doute en s'appuyant sur les enquêtes de fréquentation réalisées en novembre.
- création d'une seule catégorie de remplaçants, Brigade.
- réorganisation de la Brigade formation continue.
- révision de la répartition géographique des remplaçants.

**Temps partiel** ⇒ l'IA rappelle que le service à temps partiel ne sera pas accordé automatiquement à tous les demandeurs. Pour certaines fonctions, c'est incompatible avec l'intérêt du service :

- titulaires remplaçants.
- conseillers pédagogiques.
- directeurs d'écoles.

**Mouvement** ⇒ le recteur d'Académie souhaite harmoniser l'organisation des opérations de mouvement dans tous les départements. Comme cela se fait déjà dans le Morbihan, il est envisagé de supprimer la déclaration d'intention, tous les postes pourraient être demandés. Nous avons réagi en pointant les inconvénients de cette procédure :

- les écoles risquent d'être assaillies par les demandes de renseignements.
- pour les collègues à faible barème et non titulaires d'un poste, il sera bien plus difficile d'établir la liste de vœux.

Enfin, nous avons suggéré que, dans un même souci d'harmonisation, la note disparaisse du barème pour le mouvement comme cela se pratique depuis fort longtemps dans le Morbihan.

## Barème des derniers promus

Echelon		Barème du dernier promu
4ème échelon	Ancienneté	11,000
5ème échelon	Grand Choix	17,500
	Ancienneté	11,000
6ème échelon	Grand Choix	21,000
	Choix	19,833
	Ancienneté	11,000
7ème échelon	Grand Choix	25,486
	Choix	24,000
	Ancienneté	20,167
8ème échelon	Grand Choix	39,947
	Choix	28,000
	Ancienneté	22,825
9ème échelon	Grand Choix	45,906
	Choix	37,322
	Ancienneté	28,997
10ème échelon	Grand Choix	52,344
	Choix	50,628
	Ancienneté	38,533
11ème échelon	Grand Choix	55,897
	Choix	48,969
	Ancienneté	45,742

## Déclaration à la CAPD du 19 décembre 2006

Aujourd'hui est un grand jour, attendu par les enseignants du département.

Le père Noël paritaire va passer avec une petite semaine d'avance chez les instits et les PE.

Nous allons en faire des heureux !

Malheureusement le père Noël va en décevoir beaucoup :

Il y a des PE qui n'avaient pas eu la chance d'être inspectés quand ils étaient au 11<sup>ème</sup> échelon du corps des instits et qui se retrouvent lésés par rapport à ce qui l'ont été et qui avaient obtenu la note maximum.

Il y a des PE qui n'avaient pas fait le choix de passer le concours interne et qui savent que contrairement à leurs camarades, ils n'atteindront jamais le 11<sup>ème</sup> échelon du corps des PE.

Quelle injustice ! Passer un concours pour faire exactement le même métier. Vous me direz que tous les instits avaient le droit de se présenter au concours. Peut-être, mais quand on a une classe à préparer, des cahiers à corriger, quelques enfants à la maison dont il faut quand même s'occuper un peu, et encore, je ne parle pas des loisirs que nous sommes en droit d'avoir, a-t-on réellement le temps de préparer un concours ?

Il y a des enseignants qui n'ont pas servi exactement comme il fallait, qui n'ont pas la chance d'être particulièrement bien notés et qui se voient dépassés pour les promotions par des collègues plus jeunes, mais bien meilleurs pédagogues !

Il y a des collègues, au 10<sup>ème</sup> échelon à la veille de la retraite qui vont rater aujourd'hui le train du grand choix et qui devront attendre au moins un an et demi le train suivant, ce qui veut dire que pour pouvoir bénéficier de la pension du 11<sup>ème</sup> échelon, ils devront peut-être travailler 2 ans de plus.

Finalement, je trouve que le Père Noël n'est pas quelqu'un de très bien et je redemande comme le SNUipp le fait depuis longtemps déjà que la note pédagogique soit retirée du barème pour les promotions et pour le mouvement..

Le SNUipp réclame également un rythme de changement d'échelons qui soit le même pour tous. La mise en place de ces 2 mesures éviterait bien des injustices et pourrait ramener un peu de sérénité dans la pratique de notre métier.

# Audience inter-syndicale du 13.12.06

SNUipp-FO-SUD éducation

## 1. Dossier Laurence ROCH:

Nous avons rappelé que dans le cadre d'une convocation ou d'une audience accordée par un supérieur hiérarchique, chaque collègue doit pouvoir être accompagné d'un délégué du personnel ou d'un délégué syndical.

**L'IA accepte ce principe, mais pas dans le cas où on discute du contenu du rapport d'inspection.**

**Pour cette collègue, on a demandé à l'IA :**

- d'adresser un courrier à la collègue dans le but d'apaiser la situation et de lui permettre de reprendre son service en toute sérénité, d'enlever de son dossier professionnel toutes les pièces citées.

**La collègue étant en situation de congé de maladie, l'IA a refusé d'échanger sur ce dossier. Il le fera uniquement dans le cadre de la CAPD si cela s'avère nécessaire.**

## 2. Inspections et relations avec les IEN:

Pour certains collègues et toujours dans les mêmes circonscriptions, des visites d'inspections sont très mal vécues. L'entretien les déstabilise, car l'IEN ne respecte pas la personne qu'il juge. Les collègues concernés ne peuvent plus exercer sereinement, cela se traduit par de l'angoisse, du stress, parfois des prises de médicaments voir même des congés de maladie. Ils ne peuvent plus accepter de rencontrer l'IEN, dans certains cas ils refusent d'en parler.

« L'inspection » doit être formative et non un moyen de sanction, encore moins l'occasion de régler ses comptes avec un collègue. Les enseignants doivent respecter les enfants, l'administration est saisie par les familles en cas de manquement à cette règle. Les inspecteurs ont aussi le devoir de conduire des entretiens dans un bon climat et dans le respect des personnes.

Nous avons demandé à l'IA d'intervenir pour que de telles pratiques cessent. « Il n'y a jamais de règlement de compte » a-t-il répondu. Sur les mille inspections réalisées chaque année, la plus grande majorité ( 99,...%) d'entre elles sont satisfaisantes.

## 3. Pressions sur les directeurs:

Plusieurs directeurs ayant refusé de recevoir un EVS ont été à nouveau sollicités en début d'année scolaire par leur IEN. Quand le conseil des maîtres s'est prononcé contre le recrutement, il est anormal d'insister en tentant d'isoler le directeur sur cette question. Nous avons rappelé que nous refusions d'augmenter la précarité dans nos écoles, que ces missions auraient dû être assurées par des personnels titulaires de la fonction publique.

L'IA répond qu'il n'y a jamais eu de pressions, que le recrutement des EVS est arrêté depuis longtemps.

Quelques directeurs ont été trompés. Ayant demandé un poste d'ASEH, ils ont en fait découvert que la personne recrutée était employée sur un support d'EVS.

## 4. Enquêtes dans les écoles maternelles:

Nous avons fait part de l'inquiétude des collègues en précisant que les méthodes de comptage avaient été différentes selon les circonscriptions. Nous avons demandé à l'IA de préciser plusieurs points :

Quel était le but de ce comptage ? Quelles étaient les consignes données aux IEN ?

L'IA a voulu réaliser une étude quantitative et connaître le rapport entre inscrits et présents dans les écoles maternelles ayant au moins 20% d'enfants de moins de trois ans. Le compte-rendu sera donné au CTP.

Nous avons demandé si l'enquête tenait compte des enfants refusés par manque de place.

## 5. Remplacements :

Nous avons dénoncé le manque de postes de remplaçants, le déplacement des collègues ZIL ou Brigade d'un remplacement à l'autre pour essayer de calmer la grogne des parents.

L'IA reconnaît que la situation est très tendue. Cependant, il n'y a pas plus de collègues malades que les années passées, les difficultés sont dûes au nombre important de congés de maternité, il y un pic actuellement.

L'IA a pris le risque de laisser les actions de formation se terminer. Le taux d'efficience des remplaçants est bon, un des meilleurs de France. La gestion du service de remplacement dans les inspections départementales est bonne, mais actuellement le nombre de remplaçants ne suffit pas.

L'IA envisage une réorganisation des affectations des remplaçants dans le temps et sur le plan géographique pour la rentrée 2007.

Nous avons rappelé notre demande de création de postes supplémentaires pour le département.

# MANIFESTATION NATIONALE



## LE SAMEDI 20 JANVIER

Nom	Prénom	Inscription	Souscription	Départ de

Un départ en TGV est organisé au départ de Quimper et de Brest. Nous vous communiquerons ultérieurement les horaires précis du déplacement. En fonction du nombre de demandes, nous pourrions organiser des déplacements en autocar.

Afin que nous puissions organiser au mieux le voyage à Paris, il est impératif que vous vous inscriviez rapidement. Il serait aussi normal que les collègues qui ne peuvent pas se déplacer financent le voyage de ceux qui iront à Paris.

Pour les collègues travaillant en semaine de 4,5 jours, cette manifestation ne tombe malheureusement pas sur un samedi libéré, nous allons essayer de trouver une solution pour qu'ils puissent être du voyage. Pour plus d'infos, téléphonez à la section en fin de semaine. Si une autre solution ne pouvait pas être trouvée, le SNUipp dépose un préavis de grève pour la journée du 20 janvier.

